

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2024

SEMAINE DE QUATRE JOURS POUR LES BÉNÉVOLES - (N° 2065)

AMENDEMENT

N ° AS15

présenté par

Mme Garin, M. Peytavie et Mme Rousseau

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.